



Audition : risques et signes d'appels

Dans la population française, on estime à 10 millions, le nombre de personnes ayant un problème d'audition. L'inserm (1) estime que le nombre de cas ne cesse de progresser avec l'âge : 6 % des 15-24 ans ; 9% des 25-34 ans ; 18% des 35-44 ans et plus de 65% des plus de 65 ans.

Il s'agit surdités acquises au cours de la vie, suite à des traumatismes acoustiques, des maladies (otites chroniques dans environ 20 % des cas, tumeurs, etc.), des accidents (plongée) ou encore des toxicités médicamenteuses. La plupart de ces facteurs contribue à la destruction progressive de cellules qui jouent un rôle central dans les mécanismes de l'audition. Le vieillissement peut être associé aux mêmes phénomènes, conduisant à une perte auditive qui apparaît le plus souvent à partir de 50-60 ans. On parle alors de presbycusie comme l'on parle de presbytie pour les yeux. Plusieurs degrés de pertes auditives sont observés : légères (perte auditive de 20 à 40 dB), moyennes (perte auditive de 40 à 70 dB), sévères (perte auditive de 70 à 90 dB) et profondes (perte auditive de 90 à 120 dB).

Parmi eux, la plupart ne font pas attention à leur audition. En effet, un Français sur deux ne se fait pas évaluer son audition. Or, quand vous avez un problème d'audition, si vous ne faites pas un bilan auditif, que risquez-vous ?

Ces pertes auditives ont des conséquences variables selon sur notre vie sociale :

Chez le nouveau-né et chez l'enfant :

- Les surdités moyennes ont un impact négatif sur l'apprentissage scolaire, le développement cognitif et l'adaptation sociale
- Les surdités profondes empêchent l'apprentissage du langage oral

Chez les personnes de plus de 65 ans :

- **La perte d'audition est associée à un déclin cognitif** (altération de la mémoire, des capacités d'attention ou encore de l'utilisation de certains éléments de langage). Ce déclin est sans doute lié à un isolement social progressif. **La perte d'audition est aussi liée à un risque accru de maladie d'Alzheimer**
- L'étude AcouDem (2), menée à l'initiative du Grap (Groupe de recherche Alzheimer Presbycusie) entre août 2004 et février 2007 indique qu'à partir de 75 ans, le risque de développer une maladie dégénérative de type Alzheimer serait 2.48 plus élevé chez les sujets sourds que chez les sujets bien-entendants. Mais, toujours selon les auteurs de cette étude, « *un fait est indiscutable* :



- **La démence est bien plus fréquente chez ceux qui entendent mal (52% d'états démentiels dans le groupe qui entend ; 72 % dans le groupe des « sourds »).**
- **En d'autres termes : mieux on entend, moins on a de risques de souffrir de troubles cognitifs, mais aussi plus généralement de troubles du comportement, de repli sur soi, de dépression... qui sont souvent la conséquence directe de la surdité de perception des personnes âgées. Il est donc primordial de pallier les déficiences auditives le plus tôt possible ».**
- L'étude « Hearing Loss and Incident Dementia », publiée dans le Jama, en Février 2011 par Frank R et coll (3), qui veut dire « Perte d'audition et incidence sur la démence » montre dans ses résultats que :
 - **Le risque de survenue de la démence est 1,27 fois plus fréquent, par 10 Dbs perdus, dans le groupe de malentendants par rapport au groupe qui entend bien**
 - **Le risque de survenue de la démence est 1,89 fois plus fréquent dans le groupe de malentendants légers par rapport au groupe qui entend bien**
 - **Le risque de survenue de la démence est 3 fois plus fréquent dans le groupe de malentendants moyens par rapport au groupe qui entend bien**
 - **Le risque de survenue de la démence est 4,94 fois plus fréquent dans le groupe de malentendants sévères par rapport au groupe qui entend bien**

En final plus la surdité est importante et plus le risque de troubles cognitifs et de démence est élevé.

Voilà pourquoi il faut faire un bilan auditif quand vous avez une baisse d'audition.

Un trouble auditif est toujours insidieux et souvent masqué par la personne qui minimise sa gêne et retarde la prise en charge de la déficience auditive, laissant évoluer la surdité.

Mais quels sont les signes d'appels d'une mauvaise audition ?

- **Comportements de l'enfant évoquant une baisse de l'audition (4)**

La **surdité**, qu'elle soit congénitale ou acquise (otite séreuse chronique par exemple), gêne les acquisitions de la parole et entraîne des troubles du comportement ; ces troubles doivent vous alerter et vous amener à consulter votre pédiatre.

De 3 à 12 mois

- Les sons émis par votre enfant ne sont pas mélodiques.
- Votre enfant ne babille pas.
- Il ne réagit pas lorsque vous l'appellez.

De 12 à 24 mois



- Votre enfant ne dit aucun mot.
- Il communique avec des gestes.
- Il est inattentif à ce qui n'est pas dans son champ visuel.
- Il émet des sons inconnus et incontrôlés.

De 24 à 36 mois

- Votre enfant ne parle pas, le langage ne se met pas en place.
- Il s'isole ou, au contraire, il est agité.

Après trois ans

- Votre enfant ne parle pas ou parle de façon incompréhensible.
- Il souffre de troubles du comportement (agitation, isolement, agressivité...).
- Il a des difficultés d'apprentissage à l'école.

Consultez votre pédiatre ou votre médecin

- Si mon enfant régresse vocalement.
- S'il n'articule pas.
- Si son comportement se modifie : devient agressif, a peur, surtout la nuit

Un bilan auditif est peut-être nécessaire.

Comportement de l'adulte évoquant une baisse d'audition (4)

- Vous tournez la tête pour écouter avec la bonne oreille.
- Vous faites répéter votre interlocuteur.
- Vous avez peur de mal comprendre.
- Vous vous sentez mal à l'aise en société.
- Votre entourage ne sait plus si vous n'avez pas entendu ou si vous n'avez pas voulu entendre.

Si vous avez ces comportements, consultez votre ORL, votre médecin pour un dépistage auditif

ou un audioprothésiste pour un bilan auditif

Vous pouvez tester votre acuité auditive en répondant au questionnaire ci-dessous :

- Au téléphone, comprenez-vous difficilement les adresses et numéro de téléphone ?
- Avez-vous du mal à suivre une conversation dans un lieu bruyant ?
- Peinez-vous à suivre la conversation lorsque plusieurs personnes parlent à la fois ?
- Augmentez-vous souvent le son de la télévision et de la radio ?
- Devez-vous faire un effort pour suivre une conversation (Votre entourage vous en font-ils la remarque) ?



- Faites-vous parfois répéter vos interlocuteurs ?
- Avez-vous l'impression que les personnes articulent mal ?
- Répondez-vous parfois à côté car vous n'avez pas saisi la question ?
- Avez-vous des problèmes pour comprendre les enfants ?
- Au cinéma, avez-vous du mal à comprendre les films étrangers en version française ?
- Avez-vous du mal à entendre la sonnerie de la porte ou du téléphone ?
- Dans la rue, êtes-vous parfois surpris par l'arrivée d'un véhicule ?
- Avez-vous du mal à comprendre dans l'obscurité ?
- Dans la nature, entendez-vous mal le bruissement des feuilles ou le chant des oiseaux ?

**Si vous avez répondu « oui » à trois, ou plus, de ces questions,
vous avez peut-être une perte de l'audition et donc allez faire un bilan ou un dépistage.**

Références :

1) <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-dinformation/troubles-de-laudition-surdites>

2) etude acouDEM :

<http://www.grapsante.org/bilan/etudes/>

https://www.senioractu.com/Une-etude-se-penche-sur-les-rapports-eventuels-entre-les-troubles-de-l-audition-et-Alzheimer_a8653.html

3) <https://jamanetwork.com/journals/jamaneurology/fullarticle/802291#qundefined>

« Hearing Loss and Incident Dementia »

Frank R. Lin, MD, PhD; E. Jeffrey Metter, MD; Richard J. O'Brien, MD, PhD; Susan M. Resnick, PhD; Alan B. Zonderman, PhD; Luigi Ferrucci, MD, PhD

Arch Neurol. 2011 ;68(2) :214-220. doi :10.1001/archneurol.2010.362

4) <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/perte-acuite-auditive/baisse-audition-signes-alerte>